



**Syndicat de distribution et de traitement
des eaux de la Vallée de la Noye**

La Roselière - Route de Boves
80250 AILLY SUR NOYE
Tél : 03 22 41 55 39 mail : sdte@orange.fr

Rapport annuel 2011

**Sur le prix et la qualité des
services eau potable et
assainissement eaux usées**



Syndicat de Distribution et de Traitement
des Eaux de la Vallée de la Noye

SOMMAIRE

1.	CARACTERISTIQUE TECHNIQUE DU SERVICE	2
1.1	<i>Préambule</i>	2
1.2	<i>La vie du syndicat</i>	2
	<i>Nombre de branchements</i>	3
2.	EAU POTABLE	4
2.1	<i>Données nécessaires</i>	4
2.2	<i>Indicateurs de performance</i>	6
2.3	<i>Qualité de l'eau</i>	8
2.4	<i>Indicateurs financiers</i>	10
2.5	<i>Travaux</i>	13
3.	ASSAINISSEMENT	16
3.1	<i>Indicateurs techniques</i>	16
3.2	<i>Indicateurs de performance</i>	17
3.3	<i>Indicateurs financiers</i>	21
4.	COMMUN	26
4.1	<i>Indicateurs financiers</i>	26

1. CARACTERISTIQUE TECHNIQUE DU SERVICE

1.1 PREAMBULE

Le service est géré au niveau syndical dans le cadre d'une régie simple qui assure 3 missions essentielles :

- L'exploitation et la distribution de l'eau potable conformément aux besoins de la population et aux exigences de sécurité sanitaire.

- La collecte et le traitement des eaux usées en garantissant la bonne gestion du service et de ses équipements.

- Le nettoyage des avaloirs d'eau pluviale sur le réseau unitaire d'assainissement d'Ailly Sur Noye.

1.2 LA VIE DU SYNDICAT

Le syndicat regroupe 3 communes :

- Ailly Sur Noye avec 2794 habitants estimés
- Guyencourt sur Noye avec 171 habitants estimés
- Jumel avec 369 habitants estimés

Le nombre de branchements actifs sur les 3 communes du syndicat est de 1 482, il se répartit comme suit :

Répartition par type d'usage	2011 *
- Abonnés domestiques :	1 456
<i>Ailly Sur Noye + Berny</i>	<i>1 195</i>
<i>Guyencourt Sur Noye</i>	<i>76</i>
<i>Jumel</i>	<i>185</i>
- Collectivités et Communauté:	26
<i>Ailly Sur Noye</i>	<i>16</i>
<i>Guyencourt Sur Noye</i>	<i>4</i>
<i>Jumel</i>	<i>3</i>
<i>Communauté de commune</i>	<i>3</i>
Nombre de branchements actifs	1 482

* : Le nombre d'abonnés en 2011 correspond aux factures du 1^{er} semestre 2012.

2. EAU POTABLE

2.1 INDICATEURS TECHNIQUES

- Données nécessaires pour le rapport :

		Chiffres du 01/09/10 au 01/09/11
V1	Volume produit	239 877
V2	Volume importé	0
V3	Volume exporté	4 986
V4	Volume mis en distribution V1 + V2 -V3	234 891
V5	Pertes V6-V4	-79 834
V6	Volume consommé V7+ V8 +V9	155 057
V7	Volume comptabilisé	146 865
V8	Volume consommateur sans comptage	7 012
V9	Volume de service du réseau	2 500

Le volume consommateur sans comptage et le volume de service sont les suivants :

	TYPES	Nombre de m3 estimés	TOTAL
V 8 : VOLUME CONSOMMATEUR SANS COMPTAGE	Essais PI / BI	5692	7 012
	Manœuvre incendie (1)	1 320	
	Lavage de voirie (2)	0	
V 9 : VOLUME DE SERVICE	Nettoyage des réservoirs	150	2 500
	Désinfection après travaux	800	
	Purge et lavage des conduites	1 550	
	Consommation du syndicat	0	

1 : estimé par le SDIS

2 : estimé par les communes

Désignation (en m3)	2011
- Production :	
Volume annuel (1)	239 877
Volume moyen journalier	657
- Volume importé (Plateau Sud)	0
- Volume exporté :	4 986
<i>Dont Plateau Sud</i>	2 065
<i>Dont Amiens Métropole</i>	2 921
- Volume comptabilisé	146 865
• Dont nombre de M3 dégrévés (fuites)	961
<i>Soit volume réellement vendu</i>	145 904

(1): le volume annuel correspond aux index relevés du 01 septembre N-1 au 01 septembre N.

- **Nature des ressources utilisées : 100 % d'eaux souterraines prélevées**

2.2 INDICATEURS DE PERFORMANCE

- **Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (P108) :100 %**

Barème	valeur
Aucune action	0 %
Etudes environnementale et hydrogéologique en cours	20 %
Avis de l'hydrogéologue rendu	40 %
Dossier déposé en préfecture	50 %
Arrêté préfectoral	60 %
Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis ; servitudes mises en place, travaux terminés)	80 %
Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté	100 %
TOTAL	100 %

- **Rendement de distribution (P104) :**

Années	2011
Volume consommé + volume exporté (V6+V3)	161 363
Volume produit + volume importé (V1+V2)	239 877
Rendement net	67.3 %

C'est le ratio entre, d'une part le **volume consommé autorisé** augmenté des volumes vendus en gros à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part le volume mis en distribution.

- **Indice linéaire des volumes non comptés (P105):**

Années	2011
Volume consommé comptabilisé (V7°)	146 865
Volume mis en distribution (V4)	234 891
Longueur du réseau	37.914*
Indice linéaire des volumes non comptés	6.4

C'est le quotient du volume mis en distribution moins le volume consommé comptabilisé (ramenés à une journée) par la longueur de réseau.

* : La longueur de réseau prend en compte les deux nouveaux lotissements (les Ebouloirs, Sous le Temple) à Jumel.

- **Indice linéaire des pertes en réseau (P106):**

Années	2011
Volume consommé	156 377
Volume mis en distribution	234 891
Indice linéaire des pertes en réseau	5.7

C'est le quotient du volume mis en distribution moins le volume consommé comptabilisé, et le volume non compté (ramenés à une journée), par la longueur de réseau.

2.3 QUALITE DE L'EAU

Afin d'assurer la qualité de l'eau, deux types d'analyses sont réalisés :

- Par la DDASS : contrôle obligatoire
 - En autocontrôle : 1 analyse par mois
- **Résultat des contrôles effectués par la DDASS et en autocontrôle**
 - Microbiologiques (P101)

Paramètres microbiologiques	DDASS			Autocontrôle		
	2009	2010	2011	2009	2010	2011
Nombre de prélèvements :	7	9	10	11	11	10
Conforme	7	9	9	11	11	9
Non-conforme	0	0	1	0	0	1
Taux de conformité microbiologique	100 %	100 %	90 %	100 %	100 %	90 %

L'analyse microbiologique a été effectuée dans le bungalow de chantier à la station d'épuration d'Ailly Sur Noye. 7 Coliformes ont été retrouvés. Une purge et du chlore ont été immédiatement réalisés ainsi qu'un nettoyage du robinet (le lieu du prélèvement).

○ Physico-chimiques (P102)

Paramètres physico - chimiques	DDASS			Autocontrôle		
	2009	2010	2011	2009	2010	2011
Nombre de prélèvements	18	9	10	7	8	3
Conforme	17	9	10	7	8	3
Non-conforme	1	0	0	0	0	0
Taux de conformité physico-chimique	94 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

• **Taux de réclamations pour 1 000 abonnés (P155) : 7**

C'est le quotient du nombre total de réclamations écrites tous thèmes confondus, par le nombre d'abonnés divisé par 1000. Les réclamations écrites peuvent être formulées par lettre ou message électronique.

TYPES DE RECLAMATION	NOMBRE
Anomalie factures d'eau	7
Surconsommation suite à problème compteur	2
Réclame la mensualisation	1
Travaux défectueux	1
TOTAL	11

$$11 / 1482 \times 1000 = 7$$

2.4 INDICATEURS FINANCIERS

• Modalités de tarification :

Le tarif de l'eau potable comprend :

- Une partie fixe : la location de compteur
- Une partie proportionnelle : c'est la redevance eau calculée sur la consommation
- Les redevances prélevées pour le compte de l'Agence de l'Eau Artois Picardie :
 - ◆ La redevance pollution
 - ◆ La taxe prélèvement
- L'application du taux de TVA à 5.5 % perçue pour le compte de l'Etat.

• Facture type :

2011	PU	MONTANT HT Pour 120M3	TAUX	TVA	TTC
Eau	1.200	144.00	5.50%	7.92	151.92
Lutte contre la pollution	0.335	40.20		2.21	42.41
Taxe prélèvement	0.059	7.08		0.39	7.47
Compteur	21.460	21.46		1.18	22.64
Total		212.74		11.70	224.44

Prix du service en eau au m3 pour 120 m3 = 1.77 € HT Soit 1.87 € TTC

(La moyenne sur le bassin Artois-Picardie s'établit en 2011 à 1.86 € HT soit 1.96 € TTC)

(Source enquête 2011 de l'Agence de l'eau Artois Picardie)

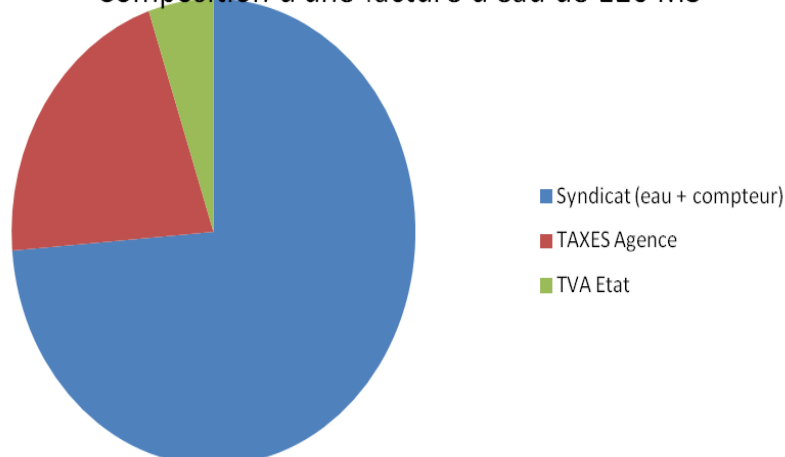
• Evolution du prix TTC du service au m3 pour 120m3 (D102) :

Années	2009	2010	2011	Ecart	Evolution en %
Eau	0.99	1.05	1.20	0.15 €	14.29%
Compteur	18.75	19.00	21.46	2.46 €	12.95%
Lutte contre la pollution	0.32	0.33	0.34	0.01 €	3.08%
Taxe prélèvement	0.06	0.06	0.06	0.00 €	1.72%
Prix HT au m3 pour 120 m3	1.52	1.59	1.77	0.18 €	11.41%
Prix TTC au m3 pour 120 m3	1.60	1.68	1.87	0.19 €	11.41%

• Composition de la facture :

Type	Montant	Part
Syndicat (eau + compteur)	165.46	73.72%
TAXES Agence	47.28	21.07%
TVA Etat	11.6994	5.21%
TOTAL	224.44	100.00%

Composition d'une facture d'eau de 120 M3

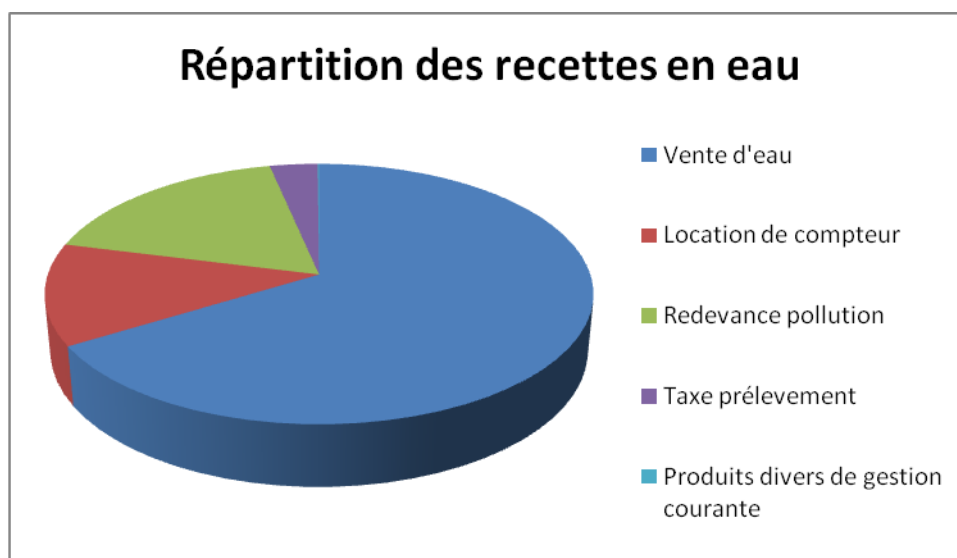


- **Montant de la facture d'eau potable de 120m3 revenant à la collectivité (sans les taxes):**

Années	2009	2010	2011
Montant de la part variable revenant à la collectivité (pour 120m3)	118.80	126.00	144.00
Montant annuel HT de la part fixe revenant à la collectivité	18.75	19.00	21.46
Montant HT de la facture de 120m3 revenant à la collectivité	137.55	145.00	165.46

- **Présentation des recettes réelles d'exploitation du budget eau :**

EAU	Recettes réelles d'exploitation		Ecart	Evolution
	CA 2010 pour rappel	CA 2011		
Vente d'eau	158 057	176 396	18 339	11.60%
Location de compteur	28 161	33 674	5 513	19.58%
Redevance pollution	45 429	47 179	1 750	3.85%
Taxe prélèvement	8 733	8 678	-55	-0.63%
Produits divers de gestion courante	3 620	230	-3 390	-93.64%
TOTAL	244 000	266 157	22 157	9.08 %



2.5 TRAVAUX

- **Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (P103) :**

Barème	O/N	Points
existence d'un plan du réseau couvrant au moins 95 % du linéaire estimé du réseau de desserte	O	10
mise à jour du plan au moins annuelle	O	20
informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau)	O	10
connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	O	10
localisation et description des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, compteurs de sectorisation...) et des servitudes	O	10
localisation des branchements sur la base du plan cadastral	N	0
localisation et identification des interventions (réparations, purges, travaux de renouvellement)	N	0
existence d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	N	0
mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	N	0
TOTAL		60/100

- **Taux de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107) :**

Années	2009	2010	2011
longueur de canalisations renouvelées	0	0	0
longueur du réseau	36.725	37.914	37.914
Taux de renouvellement	0.00%	0.00%	0.00%

Les canalisations sont considérées comme renouvelées : lors de renouvellement, lors d'un remplacement à l'occasion de renforcement.

Les interventions ponctuelles effectuées pour réparer une fuite ne sont pas comptabilisé dans le renouvellement.

- **Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (P151) :**

Années	2010	2011
Nombre de coupure d'eau au cours de l'année (abonné non informé)	5	3
nombre d'abonnés	1432	1482
Taux d'interruption	0.35 %	0.20%

Les coupures d'eau prises en compte sont : les coupures consécutives à un incident sur un réseau non prévenu 24 h à l'avance.

- **Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (P152) :**

Années	2010	2011
Nombre de nouveaux abonnés auxquels l'eau est fournie dans les délais	96	98
Nombre de nouveaux abonnés	96	98
Taux de respect du délai de fourniture d'eau	100.00%	100.00%

- Montant financier des travaux engagés :

Description des travaux	Montant HT
Carrefour Saint Martin (études)	480 €
Achat de compteurs et cybles	15 800 €
Création de branchement	4 050 €
Fuites (recherche, réparation,)	8 766 €
Nettoyage du château d'eau + réservoir	2 430 €
Renouvellement vannes, branchements ...	7 349 €
Changement de réservoir anti-bélier	10 754 €
Divers (alimentation captage, rescellement avaloirs, enrobés...)	8 408 €
TOTAL	58 037 €

3. ASSAINISSEMENT

3.1 INDICATEURS TECHNIQUES

Le patrimoine assainissement du SDTE de la Vallée de la Noye est le suivant :

- Une nouvelle station d'épuration (mise en service en juillet 2011) pour 3 780 équivalents habitants
- 12 postes de relèvement
- Un réseau de 40 km :
 - 8 km de linéaire de réseaux de collecte unitaires
 - 12 km de linéaire de réseaux de collecte séparatifs
 - 20 km de linéaire de réseau hors branchements
- Un nombre de branchements évalué à 1 442
- Un volume facturé assainit de 136 970 €

En dehors des effluents domestiques, les installations du syndicat peuvent recevoir des effluents industriels. **5 conventions** sont donc signées avec les entreprises afin d'autoriser le déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées.

3.2 INDICATEURS DE PERFORMANCE

- **Indice de connaissance des rejets au milieu naturel pour les réseaux de collecte des eaux usées (P 255) :**

Barème	O/N	Points
Identification sur plan et visite de terrain pour localiser les points de rejets potentiels aux milieux récepteurs (réseaux de collecte des eaux usées non raccordés, déversoirs d'orage, trop pleins de postes de refoulement)	O	20
Evaluation sur carte et sur une base forfaitaire de la pollution collectée en amont de chaque point potentiel de rejet (population raccordée et charges polluantes des établissements industriels raccordés)	N	0
Réalisation d'enquêtes de terrain pour reconnaître les points de déversements et mise en œuvre de témoins de rejet au milieu pour identifier le moment et l'importance du déversement	O	20
Réalisation de mesures de débit et de pollution sur les points de rejet, suivant les prescriptions définies par l'arrêté du 22 décembre 1994 relatif à la surveillance des ouvrages de collecte et de traitement des eaux usées mentionnées aux articles L372-1-1 et L372-3 du code des communes	O	30
Réalisation d'un rapport présentant les dispositions prises pour la surveillance des systèmes de collecte et des stations d'épuration des agglomérations d'assainissement et les résultats en application de l'arrêté du 22 décembre 1994 relatif à la surveillance des ouvrages de collecte et de traitement des eaux usées mentionnées aux articles L 372-1-1 et L372-3 du code des communes	O	10
Connaissance de la qualité des milieux récepteurs et évaluation de l'impact des rejets sur le milieu récepteur	N	0
Mise en place d'un suivi de la pluviométrie caractéristique du système d'assainissement et des rejets des principaux déversoirs d'orage	O	10
TOTAL		90 sur 120

- **Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées (P202) :**

Barème	O/N	Points
existence d'un plan du réseau couvrant au moins 95 % du linéaire estimé du réseau de collecte hors branchements	O	10
mise à jour du plan au moins annuelle	O	20
informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau)	O	10
localisation et description de tous les ouvrages annexes (postes de relèvement, déversoirs...)	O	10
Dénombrement des branchements pour chaque tronçon du réseau (nombre de branchements entre deux regards de visite)	N	0
Définition et mise en œuvre d'un plan pluriannuel d'enquête et d'auscultation du réseau	O	10
Existence d'une information géographique précisant l'altimétrie des canalisations	O	10
Localisation et identification des interventions (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement)	O	10
Existence d'un plan pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif chiffré portant sur au moins 3 ans)	N	0
Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement	N	0
TOTAL		80 sur 100

- **Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation (P206):**

Années	2010	2011
Boues admises par une filière autorisée	21	22
total des boues	21	22
Taux des boues évacuées selon filière autorisée	100.00%	100.00%

- **Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (D203) :**

Années	2010	2011
Tonnes de MS évacuées	21	22

- **Charge entrante en DBO5 (en kg/jour)**

Années	2010	2011
Tonnes de MS évacuées	270	360*

La charge entrante en DBO5 a augmenté en 2011 suite à la mise en service de la nouvelle station d'épuration (utilisé entre 25 et 50 % de la capacité totale de la station d'épuration).

- **Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau (P254) :**

Années	2010	2011
Nombre de bilans 24 h conformes	12	12
Nombre total de bilans 24 h	12	12
Taux des boues évacuées selon filière autorisée	100.00%	100.00%

Selon l'arrêté de la station d'épuration, 12 prélèvements sont obligatoires.

- **Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers (P251) :**

Années	2010	2011
Nombre de débordements	0	0
Nombre d'abonnés du service	1442	1442
Taux de débordement d'effluents	0.00%	0.00%

L'indicateur est estimé à partir du nombre de demandes d'indemnisation présentées par des tiers, ayant subi des dommages dans leurs locaux résultant de débordements d'effluents causés par un dysfonctionnement du service public.

- Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau (P252):

Années	2010	2011
Nombre de points noirs du réseau	2	2
Longueur du réseau	40	40
Taux de débordement d'effluents	5.00%	5.00%

Points noirs : pente insuffisante dans le secteur de la rue Pellieux et de la rue de Normandie à Ailly Sur Noye.

- Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées (P253) :

Années	2010	2011
Longueur de canalisations renouvelées (en km)	0	0
Longueur du réseau (en km)	40	40
Taux de débordement d'effluents	0.00%	0.00%

- Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées (P201)

Années	2010	2011
Nombre d'abonnés potentiels de la zone desservie par le service d'assainissement collectif	1 445	1 445
Nombre d'abonnés potentiellement desservis	1439	1439
Taux de desserte	99.58%	99.58%

Secteurs non raccordables : petit chemin de Moreuil, chemin des grives, extrémité chemin de l'auge, rue de l'Abreuvoir à Ailly Sur Noye... soit 6 abonnés.

- Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006 (P203) : conforme avec l'arrêté de la nouvelle station

- Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006 (P204) : conforme avec l'arrêté de la nouvelle station
- Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006 (P205) : conforme avec l'arrêté de la nouvelle station
- Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif : 3250 habitants en 2011

3.3 INDICATEURS FINANCIERS

Le tarif de l'assainissement est composé des éléments suivants :

- Une partie fixe : le forfait boîte de branchement
- Une partie proportionnelle : la base de cette redevance est assise sur la consommation d'eau potable constatée à l'année au compteur
- La redevance prélevée pour le compte de l'Agence de l'Eau Artois Picardie :
 - ◆ La redevance modernisation des réseaux
- L'application du taux de TVA à 5.5 % perçue pour le compte de l'Etat.

- **Facture type :**

2011	PU	MONTANT HT pour 120M3	TAUX	TVA	TTC
Modernisation des réseaux	0.230	27.60	5.5 %	1.52	29.12
Assainissement	1.200	144.00		7.92	151.92
Boîte de branchement	24.160	24.16		1.33	25.49
TOTAL		195.76		10.77	206.53

Prix du service en assainissement au m3 pour 120 m3 = 1.63 € HT Soit 1.72 € TTC

(La moyenne sur le bassin Artois-Picardie s'établit en 2011 à 2.04 € HT soit 2.15 € TTC)

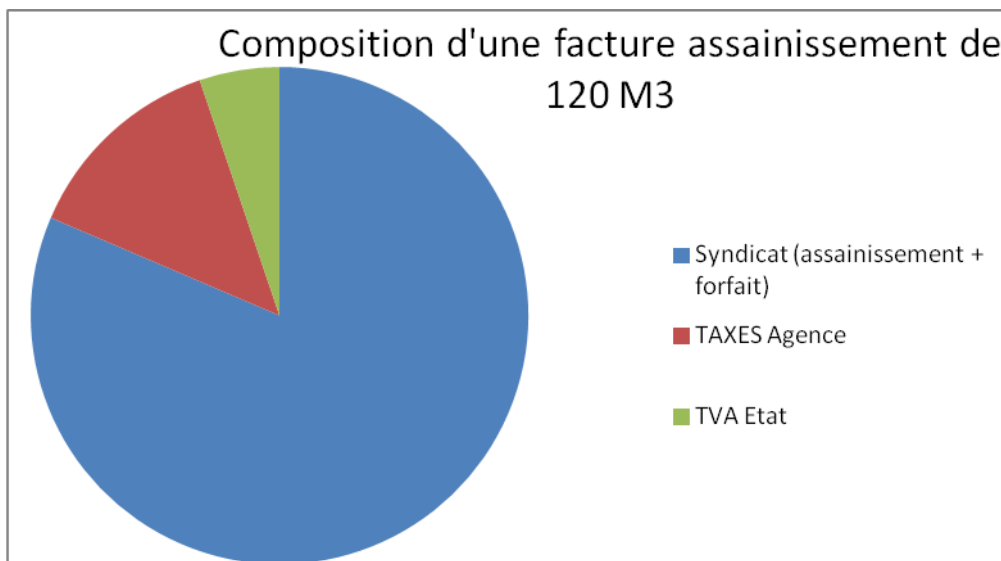
(Source enquête 2011 de l'Agence de l'eau Artois Picardie)

- **Evolution du prix TTC du service au m3 pour 120m3 :**

Années	2009	2010	2011	Ecart entre 2011 et 2010	Evolution en %
Redevance assainissement	0.99	1.05	1.20	0.15 €	14.29%
Boîte de branchement	20.20	20.35	24.16	3.81 €	18.72%
Redevance modernisation des réseaux	0.21	0.22	0.23	0.01 €	4.55%
Prix HT au m3 pour 120 m3	1.37	1.44	1.63	0.19 €	13.32%
Prix TTC au m3 pour 120 m3	1.44	1.52	1.72	0.20 €	13.32%

• **Composition de la facture :**

Type	Montant	Part
Syndicat (assainissement + forfait)	168.16	81.42%
TAXES Agence	27.60	13.36%
TVA Etat	10.77	5.21%
TOTAL	206.53	100 %

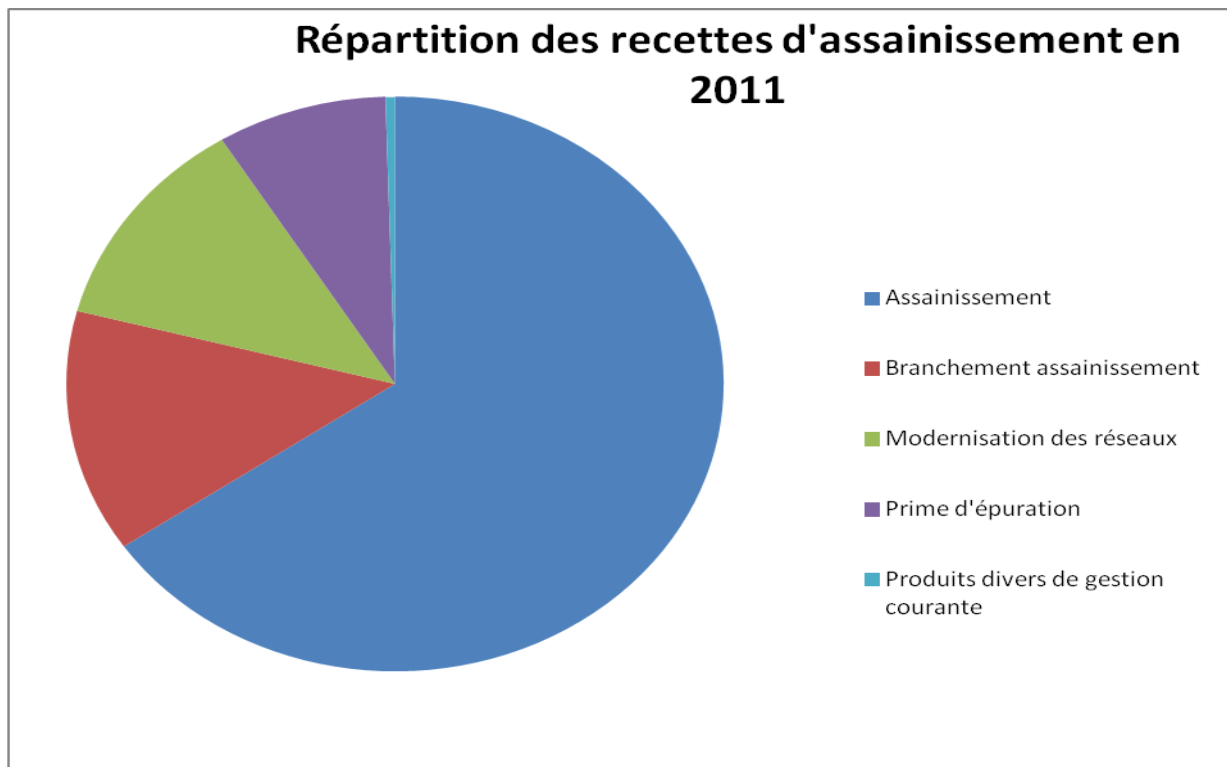


Montant de la facture HT en assainissement revenant à la collectivité (sans les taxes):

Années	2009	2010	2011
Montant de la part variable revenant à la collectivité (pour 120m3)	118.80	126.00	144.00
Montant annuel HT de la part fixe revenant à la collectivité	20.20	20.35	24.16
Montant HT de la facture de 120m3 revenant à la collectivité	139.00	146.35	168.16

• **Présentation des recettes réelles d'exploitation du budget assainissement :**

EAU	Recettes réelles d'exploitation		Ecart	Evolution
	CA 2010 pour rappel	CA 2011		
Assainissement	151 723	165 237	13 514	8.91%
Branchement assainissement	28 186	34 546	6 360	22.56%
Modernisation des réseaux	30 480	30 505	25	0.08%
Prime d'épuration	6 016	21 107*	15 091	250.85%
Produits divers de gestion courante	0	1 175	1 175	
TOTAL	216 405	252 570	36 165	16.71%



* : Référence du calcul de la prime d'épuration + prise en compte de la mise en place du manuel d'autosurveillance, du système des mesures sur les déversoirs d'orage et mise en place de matériel d'autosurveillance réseau.

- Montant financier des travaux engagés :

Description des travaux	Montant HT
Démolition de l'ancienne station	55 566 €
Extension du réseau Tubesca	10 223 €
Création de branchements	7 500 €
Aménagement paysager	26 886 €
Réhabilitation de la station d'épuration	Payé :
Montant des marchés :	
Station d'épuration + bassin d'orage : 2 771 713 €	2 701 803 €

4. COMMUN

4.1 INDICATEURS FINANCIERS

	EP	ASS	COMMUN
Encours de la dette au 1er janvier 2011 sans intérêt	397 947	1 188 204	1 586 152
Montant remboursé durant l'exercice :	46 695	18 150	64 845
Dont en capital	27 388	15 972	43 360
Dont en intérêt	1 157	2 178	3 334
Encours de la dette au 31 décembre 2011	370 559	1 172 232	1 542 791

- **Durée d'extinction de la dette (P153) :**

Années	2010 Pour rappel	2011
Encours total de la dette	559 324	1 542 791
L'épargne brute annuelle	112 121	158 445
TOTAL (en année)	5	10

Règle de calcul : **Encours total de la dette contractée divisé par l'épargne brut annuelle** ((recettes réelles (vente eau, travaux) – dépenses (coûts d'exploitation HORS amortissement – remboursement des intérêts)).

L'augmentation de la durée d'extinction de la dette s'explique par la souscription de l'emprunt de 1 000 000 € pour financer la nouvelle station d'épuration.

- Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (P257) :

Années	2010	2011
Montant total des impayés au 31/12/N et avant	185 841	89 444
Montant des factures TTC N-1	374 943	468 016
TOTAL	49.57%	19.11%

- Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité (P109) :

Années	2010	2011
Montant versé à un fond de solidarité	0	0
abandons de créance	0	0
Volume consommé comptabilisé	153 245	146 865
Coût par m3 de la solidarité	0.00	0.00